

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVIII

MONTRÉAL, VENDREDI 29 MAI, 1896

No 13

2331 ... ABONNÉS RÉGULIERS ... 2331

SEMAINE PRÉCÉDENTE

Ça et là.

**L'Île aux Millions** Mardi a eu lieu l'assemblée des Membres du Comité du Hâvre.

Les commissaires sont pris d'un beau zèle pour compléter leur chef-d'œuvre, l'Île aux millions. Qu'on en juge par la résolution suivante :

“ Que les commissaires sont d'avis qu'il est de la plus grande importance que la jetée du port de Montréal soit terminée aussi promptement que possible ; que M. Kennedy, l'ingénieur en chef, devra s'entendre avec le Surveillant de la Ville sur l'achèvement de l'ouvrage afin qu'il y soit procédé sans autre délai et qu'une copie du rapport des deux ingénieurs conjoints, actuellement requis, soit transmis par le Président de ce comité à l'Honorable Ministre des Travaux Publics dès qu'il l'aura reçu.”

Quelle hâte après tant de lenteur ! Mettra-t-on pareille énergie à obtenir le creusage d'un chenal qui permettrait aux plus forts navires d'entrer dans notre port. Nous l'avons dit déjà, c'est par là qu'on eût du commercer ; jusque-là l'Île aux Millions sera inutile et nuisibles.

**Pour la science** Nous nous faisons un devoir de reproduire l'avis suivant publié dans la *Gazette Officielle de Québec*, samedi dernier :

Avis public est donné par les présentes que le gouvernement de Sa Majesté le roi de Suède et Norvège, se propose d'envoyer, dans le cours de l'été prochain, une expédition en ballon au Pôle Nord, pour faire des explorations dans l'intérêt de la science. Ce ballon transportera trois savants suédois, savoir : M. Auguste Salomon Andrée, âgé de 42 ans ; M. Nils Gustaf Ekholm, âgé

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.  
Chambre 101, Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1.50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

**LE PRIX COURANT,**

Montréal, Canada.

de 48 ans, et M. Nils Strinberg, âgé de 24 ans.

Il est entendu que l'expédition partira de Spitzberg, au commencement de l'été. Le ministre de Suède et Norvège à la Cour de Saint-James, au nom de son gouvernement, a prié le gouvernement de Sa Majesté la reine de l'aider à faire connaître dans les possessions britanniques adjacentes au Pôle, le fait qu'une telle expédition sera tentée ; et vu que le gouvernement de la Suède désire que ce projet soit porté à la connaissance des autorités canadiennes et du public canadien en général par la voie de la presse, le très honorable secrétaire d'Etat pour les colonies a demandé au gouvernement de Son Excellence le gouverneur général de faire tout en son pouvoir pour rencontrer à ce sujet les vues du gouvernement de Sa Majesté le roi de Suède et Norvège.

En conséquence, tous les loyaux sujets de Sa Majesté résidant dans la province de Québec sont par les présentes informés que l'expédition en question aura lieu, et sont priés, si l'occasion se présente, d'aider les explorateurs autant qu'il sera en leur pouvoir de le faire. Si le ballon était aperçu sans pouvoir communiquer avec les explorateurs, on

demande que les particularités suivantes soient prises en notes et communiquées à un papier-nouvelles local ou à une institution scientifique, savoir : le jour, l'heure où le ballon aura été vu, la direction de sa course et la direction du vent.

Si les explorateurs victimes d'un accident arrivaient à un endroit après avoir perdu leur ballon, les habitants du lieu sont priés de leur porter secours par tous les moyens possibles.

**Les enfants émigrés** La semaine dernière, à la Chambre des Communes d'Angleterre, un des représentants a appelé l'attention du Secrétaire des Colonies, M. Chamberlain, sur la question des enfants pauvres émigrés au Canada. Ce représentant, M. Samuel Smith prétendait que le système de rapport sur la condition de ces enfants n'était nullement satisfaisant et demandait au Secrétaire de prendre des mesures pour que les enfants envoyés au Canada, par les agences privées fussent visités tous les ans conformément aux règlements établis par le gouvernement canadien. M. Chamberlain répondit qu'il serait très désirable que les enfants fussent visités beaucoup plus fréquemment et qu'il se mettrait en communication avec le gouvernement canadien à ce sujet.

Il nous semble, comme l'a déclaré le secrétaire d'Etat, que les canadiens n'ont pas d'objection bien sérieuse à élever contre une émigration modérée d'enfants qui n'auraient que le seul tort d'être nés de parents pauvres.

Mais les plaintes au sujet de ces enfants ont été tellement nombreuses et générales que la plupart ou du moins une grande partie de ces enfants ont d'autres défauts que celui de la pauvreté.